

1. Record Nr.	UNINA9910495677103321
Autore	Béguin Katia
Titolo	Du papier à l'archive, du privé au public : France et îles Britanniques, deux mémoires // Jean-Philippe Genet, François-Joseph Ruggiu
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Sorbonne, 2020
ISBN	979-1-03-510425-2
Descrizione fisica	1 online resource (214 p.)
Collana	Homme et société
Altri autori (Persone)	BienassisLoïc BretPatrice BurnsArthur FinchamKenneth GenetJean-Philippe JettotStéphane KitchingChristopher LacousseMagali LeitchDavid LoweRodney RuggiuFrançois-Joseph SweetRosemary TaylorStephen Van DammeStéphane
Soggetti	History archive familiale document diplomatique archivistique
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Que disent les archives sur ceux qui les constituent ? Dès le xiiie siècle, le roi anglais, sûr de sa force, se préoccupe de gestion et le roi français, quant à lui mal assuré, s'inquiète de ses droits et de ses territoires. Et si la Révolution française crée les archives

départementales, il faut attendre le xix^e siècle pour que l'Angleterre s'intéresse à ses archives locales. Les archives, laboratoire où se construisent les mémoires nationales, témoignent des différences structurelles entre deux États, deux sociétés, deux cultures. Mais se pose invariablement le problème de la frontière, toujours fluctuante, entre privé et public : qu'est-ce qu'un document privé, qu'est-ce qu'un document public ? La réponse diffère selon que l'on se réfère au politique ou au juridique (le document public, émis par un détenteur ou un agent de l'autorité publique, s'oppose à celui qu'émet une personne privée), ou au social (le document public est accessible au public, à l'inverse de celui qui est secret, ou, stricto sensu, privé - ici s'ouvre la problématique de l'espace public), ou enfin au métier d'historien (les documents publics sont ouverts à l'historien, par opposition à ceux conservés dans des fonds inaccessibles). Cet inventaire d'oppositions n'est pas restrictif et aucune de ces catégories n'est stable : elles subissent des variations, variations dans le temps, mais aussi variations selon les domaines auxquels appartiennent les documents (ainsi, par exemple, le glissement du religieux du public vers le privé, ou, à l'inverse, de l'intelligence - au sens anglais - du privé vers le public). Pourtant, chacune de ces frontières a laissé des traces dans la constitution, la conservation et la classification des fonds d'archives à partir desquels les historiens ont construit les deux mémoires de la France et des îles Britanniques. Les études proposées dans ce recueil, adoptant des points de vue divers et parfois inattendus, nous révèlent ces multiples discordances qui éloignent et...
